

# ANGEVILLERS, des origines à nos jours

## ANTIQUITÉ

Une première occupation humaine est attestée à l'époque gallo-romaine.

## MOYEN ÂGE

En 926, une charte indiquant un échange de terres, mentionne pour la première fois « Ansheresvilla » où l'abbaye Saint-Maximin de Trèves possède des biens.

Au Moyen Âge, Angevillers appartient à la seigneurie de Bassompierre, qui fait partie de la prévôté de Longwy et dépend du duché de Lorraine. Puis à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, transférée à la prévôté de Thionville, elle passe sous suzeraineté luxembourgeoise.

En 1643, Angevillers est rattachée au royaume de France.

## À LA RÉVOLUTION

Le château est partagé entre les familles Frantz et Mouraux et transformé en ferme. Un portail du XVIII<sup>e</sup> siècle et une partie du mur d'enceinte du domaine subsistent.



Détail du portail de l'ancien château, XVIII<sup>e</sup> siècle

## XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

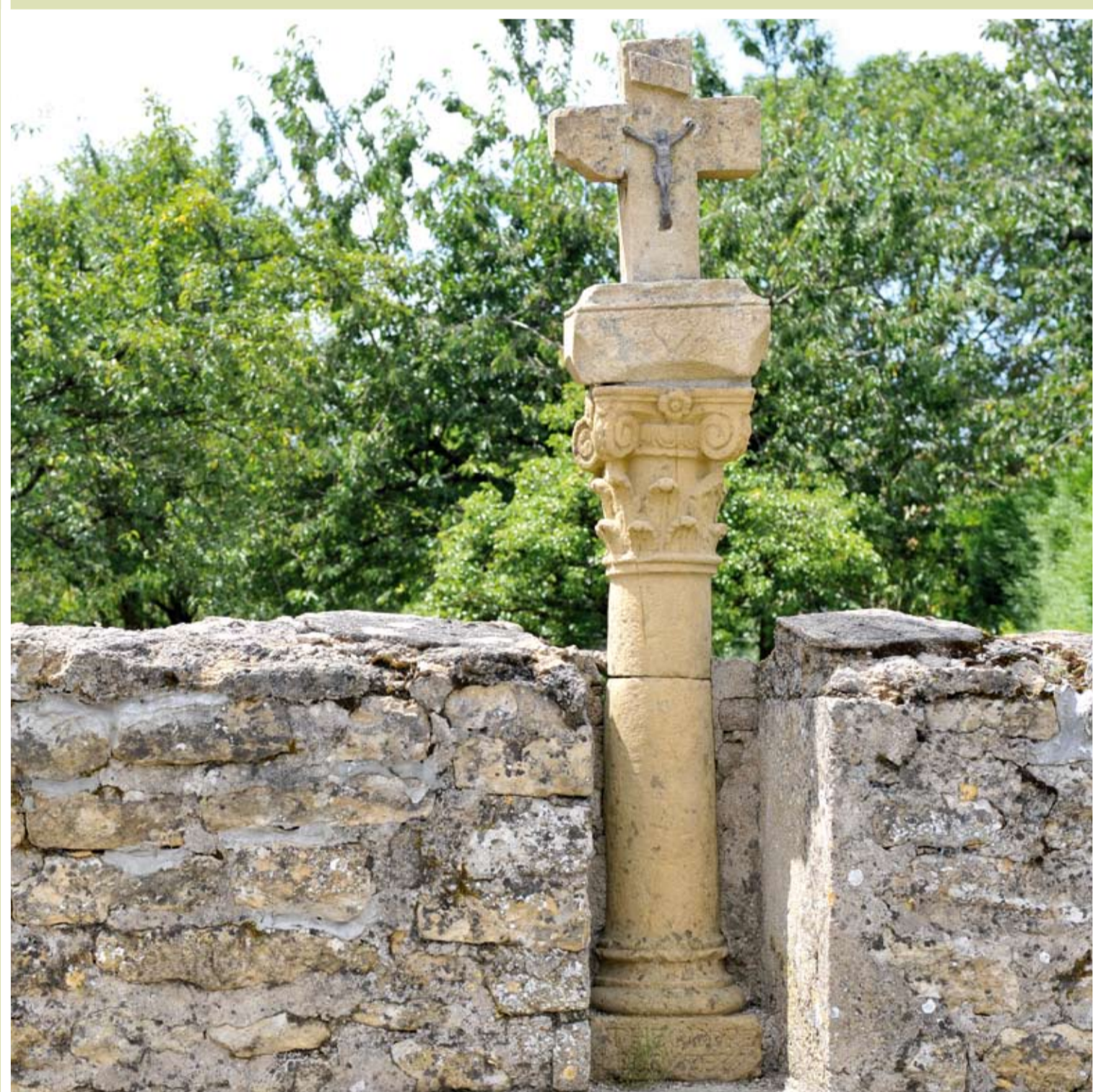
En 1802, lors de la création des cantons, Angevillers est intégrée à celui de Cattenom.

Lors de l'Annexion à l'Empire allemand (1871-1918), Angevillers restée française, prend le nom d'Arsweiler.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'activité minière se développe.

Le sous-sol de la commune est exploité par deux concessions :

la mine d'Angevillers et la mine d'Algrange-la-Paix (fermées dans les années 1970).



Calvaire, rue de Havange

## XX<sup>e</sup> SIÈCLE

En 1910, la commune est intégrée au canton de Fontoy.

Dès 1929, commence la construction de la Ligne Maginot.

Angevillers appartient au secteur fortifié de Thionville. Les mineurs licenciés pour cause de crise économique sont réorientés vers les chantiers militaires.

À cette époque, on compte à Angevillers jusqu'à huit cafés et hôtels.

En raison de l'afflux de population engendré par les travaux de fortifications, la Cité des Jardins est construite en 1934.

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, la rue d'Escherange et une partie de la rue de Fontoy sont détruites et les églises (l'ancienne et la nouvelle) sont bombardées.

Angevillers, gérée par les autorités allemandes est rattachée

à la commune d'Algrange. Le 10 septembre 1944, le village est libéré.

Au milieu des années 1990, la Cité des Jardins est vendue et réhabilitée.



La mairie rénovée